

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2023**

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **21 juin 2023**  
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **23**  
Nombre de pouvoirs : **6**

Le vingt-huit juin deux-mille-vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

**Étaient présents 23 membres du Conseil Municipal :**

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Sophie RIBEIRO ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

**Ont donné procuration 6 membres du Conseil Municipal :**

M. Michel BUCHE à Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; M. Tony CALLA à Mme Sandra DELIBIT ; M. Tony CORNELISSEN à M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Philippe PELAT à Mme Céline PARRAIN ; M. Michel PESTEIL à M. Jean-Pierre GUITARD et Mme Tessa SAUBESTY à Mme Michèle VALIBUS.

**Secrétaire de séance :** Mme Maryse BADIA

**Numéro :** DL20230628-003

**Matière :** 7.5.6 - Finances locales – subventions – demande de subventions de la collectivité

**Objet :** MSA – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT – REALISATION D'UN SKATEPARK

Vu la délibération DL20230412-037 du 12 avril 2023 ;

Considérant que La Commune d'Ussel souhaite créer un skatepark dans le cœur de ville pouvant accueillir de nombreuses disciplines sportives et de loisirs telles que le skateboard, le roller et la trottinette, le BMX freestyle s'adressant aussi bien à un public familial et qu'à un public d'avertis, un skatepark moderne multidisciplinaire accessible à tous et à toutes les pratiques.

Cet équipement s'inscrirait dans la continuité et la complémentarité du Pumptrack qui a été construit en 2021 sur le site de Ponty. Il serait situé sur un axe très fréquenté des jeunes entre le lycée et le collège et le pôle ados en centre-ville, ce qui donnerait une bonne visibilité.

Cet équipement moderne pourrait avoir un caractère innovant et attirer de nombreux jeunes sur le territoire de la Haute Corrèze et plus largement à 100 km à la ronde autour d'Ussel puisqu'il serait le seul. Il serait composé d'une partie « street » et d'une partie « courbes » (bowl ou flow) en béton lissé, intégrant une zone d'apprentissage.

La Ville ayant été labellisée « Terre des jeux 2024 » depuis juillet 2022, elle lance un programme d'actions en direction de la population (écoles, associations, centre éducatifs, centres de loisirs). Ce nouvel équipement sportif pourrait venir couronner ce programme en 2024 et initier les nouvelles disciplines olympiques telles que le skateboard ou le BMX freestyle.

L'origine de ce projet est à l'initiative d'une demande des jeunes de la ville. Jeunes qui ont été intégrés à plusieurs réunions de concertation. Par la suite, un collectif s'est créé et s'est transformé en association pour pouvoir structurer les différentes pratiques, suivre activement le projet et prévoir des temps de démonstration et d'apprentissage avec comme appuis des structures bien implantées dans ces disciplines comme à Aurillac.

D'autres partenaires sont intéressés par ce nouvel équipement pour proposer de nouvelles activités comme la station nature Haute Corrèze qui pourrait développer de nouvelles offres dans le secteur des sports de glisse.

Mais aussi, les établissements scolaires : les écoles primaires de la ville, collèges, lycées, les ACM d'Ussel et des alentours, les familles et les touristes...

La Ville a également fait appel dès 2022 à un assistant de maître d'ouvrage (AMO) avec notamment dans ses missions la construction du projet et la liaison entre tous les acteurs. Rapport en annexe.

Les objectifs sont également de pouvoir proposer un encadrement pour l'initiation aux sports de glisse, à roulettes, à deux roues et de pouvoir développer des actions de sécurité, de savoir rouler à vélo en lien avec les programmes scolaires puisque le skatepark serait doté d'une partie « bowl » pour les plus avertis et d'une partie « street » pour les autres.

Considérant le coût estimatif d'une telle opération ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter le soutien financier de la MSA, selon le plan de financement ci-après :

Dépenses	Montant en € H.T.	Montant en € T.T.C.	Financements	Taux	Montant en € H.T.
Réalisation d'un skatepark	340 000,00	408 000,00	ANS (2024)	40,00	136 000,00
			FEDER	20,00	68 000,00
			MSA	10 %	34 000,00
			<b>Sous-Total des Aides Publiques</b>	<b>70 %</b>	<b>238 000,00</b>
			<b>Autofinancement</b>	<b>30 %</b>	<b>102 000,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>340 000,00</b>	<b>408 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>340 000,00</b>

Fait en Mairie d'Ussel, le 28 juin 2023



Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE